

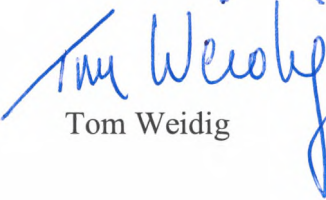
Dépôt: N. Tom Weidig
25.04.2024

RESOLUTION

La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2022 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés.

Luxembourg, le 14 décembre 2023

Le Président-Rapporteur,


Tom Weidig